

» à sa conversion. *Tchao-laoye* est âgé de 75
» ans ; la manière infiniment dure dont on
» le traite , ne peut manquer d'avancer sa
» mort. Il est à craindre qu'elle n'arrive avant
» que le Capitaine soit en état d'être régé-
» néré dans les eaux du Baptême : mais , re-
» pris-je , ne pourrait-on pas , sous quelque
» prétexte , substituer pour un jour le fils à
» la place du père ? c'est ce que je ne crois pas ,
» répondit Joseph *Tcheou* ; mais quand cela
» se pourrait faire , je doute fort que le Ca-
» pitaine *Siu* voulût y consentir : je m'en in-
» formerai , et je vous en rendrai compte. »

Peu de jours après , Joseph *Tcheou* vint
me rendre sa réponse , qui était que le Capi-
taine de la porte en quartier ne pouvait être
remplacé que par un autre des Capitaines :
« mais , ajouta-t-il , le Capitaine *Siu* est
» maintenant dans des dispositions de cœur
» et d'esprit qui me font croire qu'on pour-
» rait le charger de cette œuvre de zèle. »
Il me raconta alors combien il avait été frappé
de la conversation qu'avaient eue les deux
Mandarins prisonniers , sur la sainteté de la
Loi chrétienne , et l'effet qu'elle avait produit
sur son esprit.

Comme nonobstant les favorables dispo-
sitions du Capitaine *Siu* , son Baptême était
encore éloigné , et que le salut de *Tchao-
laoye* courait un risque continuel , vu les
circonstances de son grand âge et de sa pri-
son , je chargeai Joseph *Tcheou* de profiter
des bons sentimens où était le Capitaine ,
de lui apprendre la manière de conférer le